



Date: 15 juin 2020

Titre: Remplacement des pellicules de sécurité pour fenêtre, Riyad, Arabie saoudite

Numéro de l'avis d'appel d'offres: 20-166102

Les questions et réponses suivantes sont en lien avec le document d'appel d'offre susmentionné.

Questions & Réponses # 1

- Q1.** « En référence à la demande de propositions, nous ne pouvons pas entrer en Arabie saoudite pour vérifier la dimension mais avons quelques questions: SQ1 Premier étage Salon 2 panneaux est-ce que 2 X 9.28 ou est-ce que le total pour 2 panneaux 9.28 aussi pourquoi la colonne total des panneaux dit 4 ?? »
- R1.** Le salon SQ 1 a 2 fenêtres et chacune de ces fenêtres ont deux panneaux donc un total de 4 panneaux. Chaque fenêtre a une superficie de 9,28 m².
- Q2.** « Au deuxième étage, le mot placard est utilisé. Est-ce correct? »
- R2.** C'est correct. Il y a une fenêtre dans le placard (autrefois une très petite pièce).
- Q3.** « Depuis combien de temps le film existant est-il installé? »
- R3.** 10-15 ans.
- Q4.** « Notre garantie est de 10 ans pour le commercial et de 20 ans pour le résidentiel »
- R4.** Selon 6.9 Tâches et produits livrables « Fournir un certificat de garantie du fabricant pour chaque installation et une garantie d'au moins un (1) an sur les matériaux et la fabrication pour toutes les installations. »
- Q5.** « Tous les films ne sont pas installés de la même façon, le film existant est installé du côté intérieur ou du côté extérieur. »
- R5.** Le film existant est installé sur le côté intérieur de la fenêtre.
- Q6.** « Nous cherchons à confirmer que l'assurance risque de l'entrepreneur est une exigence obligatoire pour ce projet ? »
- R6.** Oui, selon CA4 Types d'assurance exigés, l'assurance risque de l'entrepreneur de construction est obligatoire.

Toutes les autres conditions et exigences demeurent inchangées.